



**AVIS DE COURSE 2021-2024 Dériveurs**

# CHAMPIONAT REGIONAL DE VOILE BANQUE POPULAIRE VAL DE FRANCE

**Nom de la compétition** :

**CHAMPIONAT DE LIGUE IND DERIVEURS DOUBLES BASSIN SUD N° 4**

**Grade : 5B**

**Date : Dimanche 16 AVRIL 2023**

**Lieu : BASE NAUTIQUE DES COUFLONS**

**Rue du Camping – 41110 Seigy**

La mention [NP] dans une règle signifie qu’un bateau ne peut pas réclamer (No Protest) contre un autre bateau pour avoir enfreint cette règle. Cela modifie la RCV 60.1(a).

La mention [DP] dans une *règle* signifie que la pénalité pour une infraction à cette *règle* peut, à la discrétion du jury, être inférieure à une disqualification.

## PREAMBULE

**Prévention des violences et incivilités**

La FFVoile rappelle que les manifestations sportives sont avant tout un espace d’échanges et de partages ouvert et accessible à toutes et à tous.

A ce titre, il est demandé aux concurrents/es et aux accompagnateurs/trices de se comporter en toutes circonstances, à terre comme sur l’eau, de façon courtoise et respectueuse indépendamment de l’origine, du genre ou de l’orientation sexuelle des autres participants/es.

## REGLES

L’épreuve est régie par

* 1. - les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile.*
	2. - les règlements fédéraux
	3. - le règlement du championnat de Ligue

## INSTRUCTIONS DE COURSE (IC)

**2.2** Les IC seront **affichées selon la prescription fédérale**

## COMMUNICATION

**3.2** [DP] [NP] Pendant qu’il est en course, à partir du premier signal d’avertissement jusqu’à la fin de la dernière

course du jour, sauf en cas d’urgence

Un bateau ne doit ni émettre ni recevoir de données vocales ou de données qui ne sont pas disponibles pour tous les bateaux.

## ADMISSIBILITÉ ET INSCRIPTION

* 1. L’épreuve est ouverte à

Tous les bateaux de la classe : **JET, 420**

**T**ous les **dériveurs doubles** en intersérie.

* 1. Documents exigibles à l’inscription :
		1. a) Pour chaque concurrent en possession d’une Licence Club FFVoile :
			+ la licence Club FFVoile mention « compétition » valide ou
			+ la licence Club FFVoile mention « adhésion » ou « pratiquant » valide, accompagnée de l'attestation du renseignement d'un questionnaire relatif à l'état de santé, pour les mineur.
			+ La licence Club FFVoile mention « pratiquant » valide pour les adultes.

c) une autorisation parentale pour tout membre mineur de l’équipage

## DROITS A PAYER

* 1. Les droits sont les suivants :

|  |  |
| --- | --- |
| **Classe** | **Droits d’inscription** |
| **420** | **0** |
| **DERIVEURS DOUBLES** | **0** |

## PROGRAMME

* 1. Confirmation d’inscription :

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Date** | **De** | **A** |
| **16/04/2023** | **09h30** | **10h30** |

* 1. Nombre de courses :

|  |  |
| --- | --- |
| Classe | **Nombre maximum de courses** |
| **JET** | **5** |
| **420** | **5** |
| **DERIVEURS DOUBLES** | **5** |

* 1. L’heure du signal d’avertissement de la première course est prévue à **11h00**.
	2. Aucun signal d’avertissement ne sera donné après **16h00**.

## LES PARCOURS : Les parcours seront de type construit

## SYSTÈME DE PÉNALITÉ : La RCV 44.1 s’applique

## CLASSEMENT

* 1. **Deux** courses validées sont nécessaires pour valider la compétition.
	2. a) Quand moins de **Trois** courses ont été validées, le score d’un bateau dans une série sera le total des scores de ses courses.

b) Quand de **Trois** à **Cinq** courses ont été validées, le score d’un bateau dans une série sera le total des scores de ses courses à l’exclusion de son plus mauvais score.

## PROTECTION DES DONNÉES

* 1. **Droit à l’image et à l’apparence :**

En participant à cette compétition, le concurrent et ses représentants légaux autorisent l’AO, la FFVoile et leurs sponsors à utiliser gracieusement son image et son nom, à montrer à tout moment (pendant et après la compétition) des photos en mouvement ou statiques, des films ou enregistrements télévisuels, et autres reproductions de lui-même prises lors de la compétition, et ce sur tout support et pour toute utilisation liée à la promotion de leurs activités.

## Utilisation des données personnelles des participants

En participant à cette compétition, le concurrent et ses représentants légaux consentent et autorisent la FFVoile et ses sponsors ainsi que l’autorité organisatrice à utiliser et stocker gracieusement leurs données personnelles. Ces données pourront faire l’objet de publication de la FFVoile et ses sponsors. La FFVoile en particulier, mais également ses sponsors pourront utiliser ces données pour le développement de logiciels ou pour une finalité marketing. Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), tout concurrent ayant communiqué des données personnelles à la FFVoile peut exercer son droit d'accès aux données le concernant, les faire rectifier et, selon les situations, les supprimer, les limiter, et s’y opposer, en contactant dpo@ffvoile.fr ou par courrier au siège social de la Fédération Française de Voile en précisant que la demande est relative aux données personnelles.

## ETABLISSEMENT DES RISQUES

La RCV 3 stipule : «la décision d’un bateau de participer à une course ou de rester en course est de sa seule responsabilité» En participant à cette épreuve, chaque concurrent accepte et reconnaît que la voile est une activité potentiellement dangereuse avec des risques inhérents. Ces risques comprennent des vents forts et une mer agitée, les changements soudains de conditions météorologiques, la défaillance de l’équipement, les erreurs dans la manœuvre du bateau, la mauvaise navigation d’autres bateaux, la perte d’équilibre sur une surface instable et la fatigue, entraînant un risque accru de blessures. Le risque de dommage matériel et/ou corporel est donc inhérent au sport de la voile.

## PRIX

Les prix seront distribués comme suit :

## Une coupe au vainqueur de chaque série et un lot pour chaque concurrent

1. **INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES**

Pour plus d’informations, contacter *:*

**Jean-Guy PUISSANT**, Référent régate du Club

Téléphone : **06-07-21-05-92**. courriel :cvltp@free.fr

## Club de Voile du Lac des 3 provinces : FFV N° 41002

Base Nautique des Couflons – 41110 Seigy

## Courriel : cvltp@free.fr

**Site internet: ttps://cvltp.sportsregions.fr**

Téléphone: 06.82.21.06.74

Président du club: Jean BESSON